Eclairage de secours dans les bâtiments

a **kiwa** company

VOOR WIE

La personne légalement responsable du bâtiment, l'employeur, l'exploitant, le gestionnaire d'un bâtiment, la personne responsable du système d'éclairage de sécurité, un prestataire de services compétent, tout auteur de projet d'installations électriques à basse tension, le bureau d'études, l'architecte, l'installateur électricien non-domestique, le responsable de la maintenance et de la vérification, le conseiller en prévention et protection, le coordinateur projet et/ou réalisation de chantiers temporaires ou mobiles et toute autre personne concernée par la conception, la réalisation et la maintenance d'installations électriques à basse tension, etc .

INHOUD VAN DE OPLEIDING

Qu'allez-vous apprendre ?

- Quelles sont les dispositions légales en Belgique et les normes applicables à l'éclairage de secours ?
- Quelles sont mes obligations en tant que personne légalement responsable du bâtiment (propriétaire, locataire, exploitant, employeur) ?
- Quelles sont les types spécifiques d'éclairages de secours ?
- Quelles sont les exigences relatives à l'éclairage des chemins d'évacuation d'urgence ?
- Quelles sont les exigences relatives à l'éclairage de secours des points nécessitant une mise en évidence particulière des zones de danger et des locaux spécifiques ?
- Quelles sont les exigences lumineuses des systèmes d'éclairage de secours électriques installés dans des locaux ou emplacements qui sont principalement applicables à des lieux auxquels le public ou les travailleurs ont accès ?
- Quelles sont les considérations relatives aux systèmes d'éclairage de secours pendant et après une fermeture des locaux ou des périodes prolongées de coupure d'électricité ?
- Quelles sont les exigences relatives à l'installation, au positionnement des luminaires, au câblage, aux matériels, à la maintenance et la vérification des systèmes d'éclairage de sécurité, à la documentation de réception, au registre de sécurité ?
- Quelles sont les recommandations relatives à la détermination des durées du système et de délais d'activation appropriés pour différents cas d'utilisation et à la manière dont il convient de réaliser les mesurages sur site ?
- Quelles canalisations électriques dois-je utiliser pour le câblage ?
- Quels sont les signaux de sécurité à utiliser ?
- Quels sont les contrôles et essais périodiques à réaliser ?

OBJECTIEVEN

Fin 2024, la réglementation relative à l'éclairage de secours dans les bâtiments a été modifiée en Belgique.

En effet, les normes :

- NBN EN 1838 (2024) Eclairage de secours pour les bâtiments ;
- NBN EN 50172 (2024) Systèmes d'éclairage de sécurité ont subi des modifications techniques majeures par rapport aux anciennes versions.

Ces nouvelles normes sont d'application en Belgique depuis fin 2024.

PRAKTISCHE INFORMATIE

Vinçotte Academy : Jan Olieslagerslaan 35 ▪ 1800 Vilvoorde ▪ België

BTW BE 0438.362.202 ▪ RPR Brussel

BNP Paribas Fortis: BE08 2100 4143 4513 ▪ BIC: GEBABEBB

De informatie in dit document is onderhevig aan wijzigingen. De meest actuele en volledige details over deze opleiding — waaronder inhoud, data, locatie en prijs — zijn steeds beschikbaar op onze website: www.vincotte-academy.be.
Inschrijvingen verlopen uitsluitend via de website. Door in te schrijven verklaart u zich akkoord met onze algemene voorwaarden en het opleidingsreglement, die eveneens online te raadplegen zijn.